

CREATION D'UNE RADIO MUNICIPALE A OUAGADOUGOU (Burkina Faso)

CONTACTS

AIMF :
+33 (0)1 44 88 22 88

Municipalité de Ouagadougou
M.Adama Zerbo, Directeur des Relations Internationales
+226 50 30 28 82



BESOINS IDENTIFIÉS

Déficit d'outils de communication entre la Municipalité et les habitants, et entre les élus et l'administration. Besoin de diffusion de l'information municipale, en lien notamment avec les changements impliqués par la décentralisation, les projets menés par la municipalité.

OBJECTIFS

Diffuser l'information auprès de la population et accompagner la politique de décentralisation, susciter l'adhésion et la participation des habitants de Ouagadougou au développement de la Commune, promouvoir les acteurs locaux (associations, artistes...)

CONTEXTE

Décentralisation au Burkina Faso et acquisition de nouvelles compétences par la Municipalité de Ouagadougou

ACTEURS

Municipalité de Ouagadougou, Association Internationale des Municipalités Francophones, Ville de Turin

DATES DE LA MISE EN PLACE

Conception du projet : 2004-2007
Mise en service : 2007- en cours

Conception du projet

→ ORIGINE

» Le projet a été porté par le maire de Ouagadougou, Simon Compaoré, qui souhaitait apporter une solution au déficit d'outils de communication entre élus et citoyens d'une part, et entre élus et administration d'autre part (déficit souligné par un audit des services municipaux réalisé en 2005)

→ DESCRIPTIF

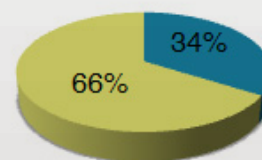
» Cette radio est un outil d'information au service de la population de Ouagadougou. Elle diffuse une information de proximité visant à accompagner les changements intervenant dans la ville (ex : politique d'adressage), et donne la parole aux acteurs locaux et aux citoyens. Elle relaie également l'information nationale grâce à un partenariat avec une autre radio. Les thèmes privilégiés sont : l'information, la distraction, l'interactivité, le genre, le monde associatif, le secteur informel, la culture, la santé, l'enfant, le sport, la musique burkinabé, et la francophonie.

→ FINANCEMENT

» La municipalité de Ouagadougou a financé une partie des investissements de départ: la construction du bâtiment de la radio, du local pour les émetteurs, des pylônes, l'équipement en mobilier de bureau, la construction d'une guérite et d'un mur de clôture, pour un budget d'environ 102 millions de francs CFA (soit 155 500 euros).

» L'AIMF a financé le recours aux expertises et l'acquisition des installations techniques de radio, pour un montant d'environ 50 millions de francs CFA (soit 78 000 euros).

■ AIMF
■ Municipalité de Ouagadougou



→ GOUVERNANCE DU PROJET

Rôle des différents acteurs institutionnels

	PILOTE	FINANCE	MET EN OEUVRE
Municipalité de Ouagadougou	●●●	●●●	●●●
AIMF	●●●	●●●	●●●

Coopération bilatérale

- » Partenariat entre la Municipalité de Ouagadougou et l'AIMF, établi en 2006
- » Coopération décentralisée entre la Municipalité de Ouagadougou et la Ville de Turin

Intégration du projet dans les politiques en cours/ avec d'autres projets ou acteurs ?

- » La radio municipale de Ouagadougou vient renforcer l'action menée en faveur de la culture par la Municipalité.
- » Elle s'inscrit également dans la démarche Agenda 21 de la Municipalité de Ouagadougou.

Mise en oeuvre du projet

→ ETAPES DE LA MISE EN OEUVRE

2004 Etude menée par la Municipalité de Ouagadougou et son service communication en 2004-2005 :

étude sur la pertinence du projet de création d'une radio municipale, panorama de toutes les radios locales, etc.

Constitution d'un dossier complet à l'adresse de l'AIMF :

la municipalité de Ouagadougou a présenté un dossier à l'AIMF afin de conclure un partenariat.

Partenariat entre l'AIMF et la Municipalité de Ouagadougou :

un partenariat a été mis en place permettant le cofinancement du projet par l'AIMF. Ce cofinancement s'appuie sur un cahier des charges strict définissant notamment la part laissée à la société civile dans la programmation, les priorités thématiques dans la grille de programmation.

2007 Inauguration de la radio municipale en juin 2007 :

les premières diffusions de programmes ont eu lieu le 5 juin 2007.

2008 Mise en ligne de la radio en décembre 2008 :

la radio municipale de Ouagadougou est désormais aussi présente sur internet, et accessible aux internautes de tous pays. La radio municipale de Ouagadougou s'est fait accompagner dans cette étape par la Ville de Turin avec laquelle elle a noué un partenariat.



→ ACTEURS, ET RESSOURCES MOBILISÉES

» La Municipalité de Ouagadougou a recruté **une dizaine de journalistes** chargés de l'animation de la radio. Les journalistes ont bénéficié de formation dispensées par les journalistes italiens de la RAI (Radiotelevisione Italiana) dans le cadre de la coopération décentralisée entre Ouagadougou et Turin.

» Une **équipe de direction** a été mise en place pour assurer la gestion de la radio et de ses programmes.

» Un **Comité de gestion** veille au bon fonctionnement de la radio : il est composé de 6 élus locaux, de 2 représentants de l'administration municipale, et de 4 représentants des mouvements associatifs.

» **15 personnes seront affectées à la radio** soit : Directeur (1), Secrétaire de direction (1), Chef de programme (1), Régie publicité (2), Animateurs (4), Techniciens (4), Techniciens de maintenance (2)

→ DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

» **Le principe d'une « radio municipale » pourrait créer des difficultés en cas de mainmise de la municipalité.**

Le cahier des charges très précis de la radio et les grilles de programme assurent la diversité des voix, et la représentation de la société civile.

Il y a par exemple des programmes exclusivement consacrés aux femmes, et aux jeunes, des émissions de débat, etc.

Les directeurs municipaux sont quant à eux invités à participer chaque mois à une émission, afin de présenter les actions qu'ils mettent en place. Outre la retransmission des débats du conseil municipal, plusieurs émissions de débat sont également programmées.

Suivi du projet

→ EVALUATION

» Des sondages ont été réalisés auprès de la population pour évaluer l'audience de la radio. L'audience est jugée bonne et tend à augmenter. Les meilleures audiences sont réalisées lors des sessions d'information et de retransmission en direct des débats du conseil municipal.